

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Chez tous les Libraires ;

A PARIS,

Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames, — 30
Faites d'avers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication
d'insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,

Chez tous les Libraires ;

A PARIS,

Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Avril 1873.

Chronique générale.

La commission parlementaire chargée de l'examen des nouveaux traités de commerce s'est enfin décidée à publier une circulaire invitant les présidents de Chambres de commerce à appeler l'attention de leurs collègues sur les dispositions contenues dans les traités de commerce et sur les tarifs qui y sont annexés. On ne peut que féliciter la commission d'avoir compris, bien qu'un peu tardivement peut-être, que, pour faire un bon traité de commerce, il convient de consulter les représentants du commerce et que la meilleure intention du monde ne saurait remplacer les connaissances spéciales que l'on ne trouve que chez les gens du métier. M. Thiers et M. Ozenne sont tous deux très-versés dans les questions commerciales. Mais ils ne sauraient prétendre l'être autant que l'ensemble des commerçants et industriels de France.

Il devient de plus en plus probable que M. le Président de la République se rendra à l'ouverture de l'Exposition de Vienne. On parle même d'une entrevue projetée à cette occasion entre M. Thiers et M. de Bismarck.

Pendant l'absence du Président de la République, l'intérim du gouvernement serait confié à M. Dufaure, vice-président du conseil.

Le Président de la République a reçu dimanche, à deux heures, S. Exc. Mirza-Malcom-Khan, ministre de Perse, qui lui a remis ses lettres de créance.

L'*American Register* prétend que le comte d'Arnim a les plus grandes chances d'être nommé ambassadeur à Londres. Les cercles militaires de Berlin mettent en avant, pour le même poste à Paris, le général Manteuffel, mais rien n'est encore décidé.

Le *Rappel* publie en ce moment un roman de M. Rochefort. Au dernier moment, ce journal a reçu avis que la publication en question ne serait pas autorisée si elle devait porter le nom de son auteur.

Depuis les tristes événements de 1870 et 1871, la population de Paris a subi une diminution sensible. On peut s'en rendre facilement compte en consultant les chiffres des objets de consommation de première nécessité.

Avant la funeste guerre de 1870, la consommation en farine était de 6,000 sacs de 157 kilos par jour, ou 9,420 quintaux. Elle n'est plus aujourd'hui que de 4,200 sacs, ou 6,594 quintaux : différence, 2,826 quintaux, représentant en pain la consommation de plus de 380,000 individus, sur laquelle il faut défalquer les quantités employées à divers usages, tels que la colle, la vermicellerie et l'amidonnerie, qui représentent en moyenne la consommation de 30 à 35,000 individus.

En tenant compte de la consommation du pain seul, Paris aurait donc perdu 345,000 habitants, soit un chiffre équivalant à la population de Lyon.

En faisant le même calcul pour la viande, la consommation ayant diminué d'un tiers au minimum, l'émigration aurait été encore plus considérable ; mais le manque de travail, en amenant la gêne parmi la classe ouvrière, a réduit la consommation d'une manière notable.

Pour un grand nombre d'ouvriers, le pot-au-feu est devenu un objet de luxe aujourd'hui, et malheureusement il est difficile de prévoir une reprise complète dans les travaux.

La population flottante (composée d'étrangers), dont le chiffre s'est élevé pendant quelques hivers à 70,000 individus, a varié cette année de 9 à 27,000, dont les dépenses n'ont pas été moitié de ce qu'elles étaient autrefois.

On travaille en ce moment à l'immersion d'un câble électrique destiné à entourer Paris par la Seine, la Marne, les canaux Saint-Martin et de l'Ourcq. Une chose qui nous étonne, c'est que la *Liberté* persiste à donner à ce câble le qualificatif de *sous-marin*. On avait cru jusqu'à cette heure que Paris était en plein continent. Il paraît que c'est là une grave erreur et que, dimanche matin, Paris s'est réveillé port de mer. C'est sans doute une surprise que la *Liberté* nous réservait pour nos œufs de Pâques.

La *Epoca* annonce que l'escadre allemande qui a été vue sur les côtes d'Angleterre a reçu l'ordre de se rendre dans les eaux espagnoles.

Le *Courrier de Bayonne* annonce qu'un nouveau bataillon du 34^e de ligne est parti hier matin pour Saint-Jean-de-Luz, Ciboure et Socoa, où il va relever les troupes qui s'y trouvaient et qui vont aller renforcer le cordon échelonné sur la frontière française.

L'Exposition universelle de Lyon sera ouverte irrévocablement le 31 mai 1873.

CHRONIQUE ÉLECTORALE.

La circulaire suivante a été adressée par M. de Rémusat aux électeurs de la Seine :

« Aux électeurs du département de la Seine.

» Le département de la Seine va élire un représentant. D'honorables citoyens ont

bien voulu prononcer mon nom et l'associer par une haute faveur à l'acte important qui vient d'assurer la libération du territoire.

» Je ne pouvais être insensible à un tel honneur, et la reconnaissance seule eût suffi pour me le faire accepter. Obtenir les suffrages de cette capitale de la France qui fixe les regards du monde, serait ma dernière ambition et pour moi la plus précieuse des récompenses.

» Une longue vie qui s'est écoulée tout entière dans cette ville où je suis né pourrait me dispenser de rappeler les principes qui m'ont guidé dans toute ma carrière. A toutes les époques, sous tous les régimes, j'ai cherché, aimé, voulu la liberté, celle qui se fonde sur le règne des lois et non sur de perpétuelles révolutions. Je n'ai jamais tenu pour durable qu'un gouvernement modéré, puisant sa force dans la confiance du pays.

» Uni par cinquante ans d'amitié à M. le Président de la République, j'ai adopté avec conviction, j'ai soutenu avec fidélité la politique qu'il a exposée tant de fois dans ses discours et ses messages, celle qui a rétabli la paix au dehors, l'ordre au dedans, réparé les forces de l'État par la restauration des finances et de l'armée, fait de la République un gouvernement stable et rassurant et avant tout rendu possible et prochaine la libération du territoire.

» Cette politique a besoin aujourd'hui de se compléter par des lois depuis longtemps annoncées et récemment ordonnées par l'Assemblée nationale. Ces lois, dans ma pensée, ne peuvent avoir d'autre objet que d'organiser le gouvernement de la République, en la consolidant par des institutions régulières, conformes à l'expérience de tous les temps et fondées sur l'intégrité du suffrage universel.

» La France est aujourd'hui calme et libre, et jamais elle n'a été plus maîtresse de fixer ses destinées.

» Dans ce moment solennel, Paris imposera de grands devoirs au député de son choix, car la noble cité, en lui confiant ses

dominé par les vices de l'esprit, en province le cœur reprend ses droits.

A Paris, la fortune seule m'avait préoccupé ; ici, je songeais davantage à la femme dont j'allais faire la compagne de ma vie.

Si la beauté, l'intelligence, le caractère suffisent à déterminer l'amour, j'aurais dû, dès la première heure, prendre feu pour ma cousine ; cependant, ce n'est pas là ce que j'éprouvais : je l'aurais préférée moins belle et d'une supériorité plus contestable ; au risque d'en être blessé, j'aurais voulu quelques aspérités dans ce caractère toujours égal ; cette nature idéalisée s'élevait trop au-dessus des conditions vulgaires de l'humanité ; je me sentais pénétré d'un respect involontaire ; une force occulte me tenait à distance au lieu de m'attirer.

M^{lle} de Langenais me semblait faite pour prendre place sur un piédestal, au milieu d'un Panthéon peuplé de statues de marbre, et pour y être adorée ; il me semblait qu'une mort instantanée devrait foudroyer la main téméraire qui toucherait aux voiles de cette mariée sublime.

Une heure d'insomnie me berça de ces chimères ; j'étais obligé de m'avouer que si je franchissais la distance que j'établissais entre ma cousine et moi, c'était pour arriver à ses millions.

Riche, je ne l'eusse point épousée : quelle honte !... Alors je me mis à calculer le train de la maison que me permettrait cette énorme fortune ; je peuplai par l'imagination mes futures écuries ; j'habillai mes valets, je rallumai les lustres de ce splendide hôtel, éteints depuis soixante ans ; je le dépouillai de l'atmosphère claustrale qui l'enveloppait comme un suaire ; je vis errer dans mes galeries des guirlandes de femmes parées ; j'écoutai le joyeux murmure des fêtes, et, quand je fus endormi, un orchestre fantastique continua pendant le reste de la nuit à chanter dans mon cerveau.

VI.

L'ÉGLISE NOTRE-DAME.

On n'a pas oublié que M^{lle} Claire de Langenais, mon autre cousine, était depuis quel-

que temps chez lady Blakstone, une amie et parente de sa famille.

J'appris, à déjeuner, qu'on l'attendait pour le jour même. Berthe m'en parla dans les termes de la plus vive affection.

Comme je craignais de gêner les premières heures de cette réunion, je sortis dès qu'il me fut possible de m'échapper, et me mis à rôder à travers la ville.

Dijon, malgré son antiquité et les souvenirs d'une histoire glorieuse, a conservé peu de traces du quatorzième et du quinzième siècle, qui furent sa grande époque.

Le duché de Bourgogne s'est effacé dans la monarchie, le logis du roi a absorbé le palais des ducs, leur ville s'est fondue dans la ville de la royauté ; rien n'y rappelle plus les grands feudataires de la couronne ; tout, au contraire, y est marqué du sceau des parlements, ces grandes institutions qui portèrent si haut la gloire et la splendeur des provinces.

Les rues y sont droites et larges, formées par des maisons parfaitement alignées, à deux étages pour la plupart, bâties d'un

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE CONVERSION

PAR LE COMTE

DE RAOUSSET-BOULBON.

V.

LE WHIST.

(Suite.)

D'après les paroles de M. de Langenais, d'après la manière dont j'étais accueilli par les amis de ma cousine, je ne pouvais douter du succès de mon mariage.

Ruiné aujourd'hui, réduit à rien, j'allais me retrouver sur mes pieds avec deux cent mille francs de rente.

Ainsi que je te l'ai dit, à mesure que je m'éloignais de Paris, les bons sentiments me reviennent en foule.

Si, sur le boulevard de Gand, je me sens

intérêts, voudra qu'il soit le député non d'une cité, mais de la nation tout entière.

» Paris, le 13 avril 1873.

» REMUSAT. »

La Patrie nous informe que, dans sa prochaine séance, la commission de permanence se propose d'interpeller le gouvernement sur l'organisation du Comité d'études et du Congrès radical, que chacun regarde comme la résurrection du fameux Comité central. La commission voudrait savoir ce que le gouvernement entend faire, tout en respectant la liberté électorale, contre des agissements qui n'ont pour but que de confisquer la liberté des électeurs au profit des chefs avoués de la démagogie.

Les comités de l'Internationale déploient beaucoup d'ardeur en faveur du citoyen Barodet; les délégués vont dans les ateliers disant: « Le triomphe de Barodet sera la revanche de la Commune contre Versailles. »

D'après le relevé comparatif des totaux des listes électorales des vingt arrondissements de Paris, il y a cette année une petite augmentation de 125 électeurs sur l'année dernière.

M. SAINT-MARC GIRARDIN.

M. Saint-Marc Girardin, qui vient de mourir, était, comme on sait, avocat. Son père, un commerçant de la rue Saint-Martin, s'était d'abord vivement opposé à ce que son fils embrassât une carrière libérale, et ses études de droit achevées, il l'avait placé dans une étude de notaire, qu'il comptait lui acheter plus tard.

Mais entraîné par son amour des lettres, le jeune Saint-Marc Girardin n'y resta pas longtemps et, comme son père irrité menaçait de lui couper les vivres, il s'en alla tout droit chez Bertin aîné, qui était alors à la tête des Débats, et lui demanda à entrer dans son journal.

— Soit, dit Bertin, en voyant le jeune Saint-Marc Girardin, mais il faut auparavant que je vous mette à l'épreuve. L'Académie met au concours l'éloge de Bossuet; faites-le, et si vous remportez le prix, je vous ouvre à deux battants les portes de mon journal.

Le jeune homme écrivit en trois jours l'éloge de Bossuet, obtint le prix au concours et entra du même coup au Journal des Débats, ainsi que le lui avait promis Bertin aîné.

M. Saint-Marc Girardin était membre de l'Académie depuis 1844. Ses principaux ouvrages sont: Cours de littérature dramatique, Essais de littérature et de morale, Souvenirs et voyages, Notices sur l'Allemagne, La Fontaine et les fabulistes, etc., etc.

Marié en 1831, M. Saint-Marc Girardin se vit enlever sa femme par une terrible catastrophe; elle périt avec une de ses sœurs,

style uniforme et légèrement monumental; un grand nombre de beaux hôtels, élevés depuis deux siècles, rappellent le grand état des familles parlementaires.

A Dijon, comme dans la plupart des villes de province où l'industrie n'a pas imprimé cet essor dont l'influence sur le bien-être des masses est au moins douteuse, on est frappé d'un état stationnaire qui va jusqu'au dépérissement.

Tout s'est amoindri depuis soixante années; si la population s'est accrue, sa richesse n'a pas suivi la même marche ascendante; les familles se sont entassées dans des maisons autrefois occupées par une seule; l'herbe pousse dans les rues; les villes de province, jadis si gaies, n'ont plus que des habitants soucieux, des monuments transformés en prisons et en casernes, et de grandes maisons à fenêtres closes, où l'enseigne du marchand a remplacé le blason du gentilhomme.

Est-ce la décadence ou le progrès? Question difficile à résoudre, bientôt tranchée par les esprits légers et passionnés, mais

le 29 août 1835, dans une promenade sur l'eau à Morsang-sur-Seine. En 1837, désireux de se rattacher à la même famille, il épousa une sœur de sa première femme. Son fils aîné périt en 1864 d'une façon tragique. Il se noya dans l'Yères.

M. Saint-Marc Girardin était âgé de soixante douze ans.

Nouvelles militaires.

Hier, M. Thiers et le ministre de la guerre ont dû assister, à l'école de tir de Vincennes, à des expériences sur le fusil d'infanterie transformé et sur la nouvelle cartouche métallique. Le canon de l'arme nouvelle est le même que celui du fusil modèle 1866; le système de chargement est seul modifié. L'obturateur n'est pas encore définitivement adopté; on pense pourtant qu'il sera métallique et non plus en matière compressible.

Il ressort de la situation générale des magasins et des arsenaux de l'armée, que les ressources en armes du modèle 1866 (chassepots), fabriquées dans les manufactures d'armes de l'État, sont suffisantes pour faire les distributions à tous les corps de troupe, et qu'il n'y a plus lieu désormais de leur livrer des armes de fabrication étrangère.

Le rapport sur le projet de loi ayant trait à l'aumônerie militaire a été déposé la veille du départ de l'Assemblée nationale. L'aumônerie sera organisée avec un aumônier par régiment et une aumônerie générale, sorte d'état-major général, ayant un règlement et un avancement particuliers. Le projet de loi passera sans doute aussitôt la rentrée de nos députés.

Des informations certaines nous permettent d'affirmer qu'au mois de septembre le 5^e corps rentrera dans Paris. Les quatrième bataillons occuperont les forts, les bataillons de guerre seront casernés à l'intérieur. Les dépôts actuellement à Saint-Germain et qui devaient être envoyés à Saint-Cloud garderont jusqu'à l'automne leurs cantonnements actuels, de telle sorte qu'aucun mouvement, même partiel, n'aura lieu avant le 1^{er} septembre.

On annonce, par correspondance particulière, que l'artillerie prussienne exécute en ce moment, près de Berlin, des expériences contre des tours cuirassées, devant servir à l'armement des forts de Metz.

Chronique locale et de l'Ouest.

D'après les dispositions prises par M. le ministre de la guerre, M. le général Thorn-

non par ceux à qui l'étude et de sérieuses méditations ont révélé l'économie des siècles passés.

La construction tout entière de la ville de Dijon appartient à un siècle qui n'est pas celui-ci: à moins de fermer les yeux, on conviendra que les révolutions l'ont amoindrie et abaissée; partout où j'ai cherché la trace de leur passage, il ne m'est apparu que des ruines: sur ces ruines rien ne s'élève.

Comme dans toute l'Europe, les gloires religieuses, la piété, la charité des ancêtres, se traduisent, dans cette ancienne capitale de la Bourgogne, par la fondation de nombreuses églises, de couvents et de communautés hospitalières; mais comme tout a changé! Là où la charité donnait, l'industrie fabrique et vend; là où le prêtre bénissait, le prisonnier croupit; là où le savant professait, le soldat apprend à croiser la baïonnette... Ces idées ne sont pas de moi, mon ami, mais je les accepte: c'est Berthe qui me les a données.

Dès le début de ma course errante, je rencontrai l'église Saint-Philibert, monument

de transition, le plus ancien peut-être de la ville, converti en magasin à fourrage; un peu plus loin, de l'église inachevée de Saint-Jean on a fait un marché.

Peut-être avant la Révolution lisait-on sur la porte: « Venez à moi, vous qui pleurez, et vous serez consolés. » Que faut-il augurer de ces profanations? Peut-il exister un peuple sans Dieu?

En longeant une belle rue qui conduit au palais, je remarquai qu'on avait inscrit tout récemment un nom nouveau à l'angle de ses maisons: « Rue de la Liberté. » J'eus la curiosité de demander quel était son ancien nom. « Rue de Condé. » Conçoit-on un plus absurde anachronisme?

Toute la France s'est rendue complice de ces inepties vigoureusement blâmées par un journal très radical, mais non moins sensé. Il disait: « Respectez les monuments et les noms anciens; créez des monuments et des noms nouveaux! »

Hélas! la sève de la France paraît épuisée; inhabiles même à imiter, nous demeurons impuissants devant toute création.

Exécution de François Gautier,

Âgé de 22 ans.

Hier matin, à cinq heures, François Gautier, dit Isidore, a expié son crime; et si chacun avait pu voir ce qu'est cette exécution, ce jeune homme demi-nu, tremblant, plus mort que vif, cette tête tombant dans le panier, ce bourreau relevant cette tête dont le sang coule à flots... les assassins disparaîtraient de la terre.

Gautier avait été condamné à mort le 14 février dernier par la Cour d'assises de Maine-et-Loire pour assassinat commis à Broc, sur la personne de Bruère, de complicité avec la femme de ce dernier.

Depuis sa condamnation, il était fréquemment visité et préparé à la mort par M. Papin, le digne aumônier de la prison; il avait fait ses pâques dernièrement; mais, comme tous les condamnés, Gautier se faisait illusion et espérait quand même une commutation de peine: deux heures avant son exécution, il ignorait encore que sa fin fût si proche.

A trois heures, hier matin, M. le directeur de la prison, M. le commissaire central, M. le greffier de la cour pénétraient dans sa cellule et lui annonçaient que son pourvoi et son recours en grâce avaient été rejetés, qu'il n'avait plus d'espoir que dans la miséricorde divine et qu'il fallait se préparer à mourir.

Gautier reçut cette nouvelle avec une vive émotion, puis il tomba dans un état de prostration complet et il devint impossible de lui arracher un mot ou un geste.

A quatre heures, M. Roch, l'exécuteur des hautes œuvres, et ses trois aides, entrèrent dans la cellule pour procéder à cette lugubre cérémonie qu'on appelle la toilette.

Gautier avait les cheveux ras, on lui coupa simplement le col de sa chemise, on lui tira sa jaquette et son gilet, et on lui attacha les mains derrière le dos.

Suivant l'usage, on lui offrit quelques aliments, il les refusa et prit seulement un petit verre de rhum.

Toujours aussi abattu, il monta dans la

voiture de l'exécuteur avec M. l'aumônier de la prison qui lui prodigua jusqu'à la dernière minute les consolations de la religion.

La voiture, dans laquelle se trouvaient déjà M. Roch et ses aides, partit au pas, entourée de son escorte, et se dirigea vers le pâtis Saint-Nicolas, lieu du supplice, suivie d'un assez grand nombre de personnes.

Sur le pâtis Saint-Nicolas, cette place déserte et triste, vraiment bien faite pour devenir la Grève d'Angers, se dressait la guillotine au ras du sol: quatre traverses de bois posées sur le sol, supportant les deux montants et le couperet, voilà l'instrument. Il était arrivé lundi matin à la gare, et les aides du bourreau l'avaient dressé pendant la nuit, de minuit à deux heures.

Des gendarmes, la police et un détachement du 32^e formaient autour de la guillotine un grand cercle, au milieu duquel nous avons pu pénétrer; de temps en temps quelques cuirassiers écartaient la foule, du reste, fort peu nombreuse.

A l'honneur de la population d'Angers, nous devons dire qu'il n'y avait pas plus de mille à douze cents curieux sur la place et aux alentours, les femmes n'étaient dans ce nombre qu'en minorité.

A cinq heures arriva au pas — le cheval conduit en mains — la voiture de l'exécuteur. Soutenu, ou plutôt porté par les aides de l'exécuteur, Gautier en sortit à cinq heures deux minutes; à cinq heures trois minutes tout était fini.

Gautier descendit, pâle et tremblant, à six pas de l'échafaud, baisa le crucifix que M. l'aumônier approcha de ses lèvres, leva les yeux sur la guillotine et baissa vivement la tête en frissonnant de tout son corps.

Les deux aides, lui mettant la main sur les épaules, l'approchèrent debout de la planche-basculante, le poussèrent... en tirant une corde, M. Roch fit jouer le ressort retenant le couteau... et la tête tomba.

M. Roch prit cette tête dans le bassin, la tint un instant suspendue et la déposa dans le panier où déjà le corps avait été placé.

Pendant que ses aides démontaient la guillotine, M. Roch fit charger le panier dans la voiture cellulaire, et prit le chemin du cimetière de l'Ouest: le corps, mis dans un cercueil, fut déposé dans une fosse.

Au moment de l'exécution, un des soldats de service est tombé de saisissement: pendant un quart d'heure son état a inspiré des inquiétudes; enfin, après être resté plus d'une demi-heure sans connaissance, ce militaire a repris ses sens.

EDGARD GRANGE.

(Journal de Maine-et-Loire.)

On dit que la peine de la femme Bruère, complice de Gautier, aurait été commuée.

La cour de cassation a rejeté le pourvoi d'Iturmendi et de Salvador Bilbao, condamnés, le premier à la peine de mort, le second à dix ans de travaux forcés par la cour d'assises de la Loire-Inférieure pour assas-

Philosophie, politique, architecture, poésie, nous ne sommes plus que de serviles copistes.

Tu m'as connu bien enthousiaste de mon siècle, bien épris du mouvement qui porte l'humanité vers un avenir inconnu, mais que je rêvais sublime.

Ces idées, je les avais encore en venant ici; elles remplissaient ma tête et mon cœur; mais les réflexions, l'étude et l'influence de ce puissant esprit qui s'appelle Berthe de Langenais ne me permettent plus d'envisager sans terreur la voie mystérieuse où sont engagées les nations.

Plus tard, je livrerai à ta pensée méditative quelques aperçus de cette haute philosophie qui remplit l'hôtel Langenais.

Mes pérégrinations me conduisirent à l'église Notre-Dame, et je me rappelai, en examinant sa curieuse façade, que nous avions fait autrefois ensemble de longues dissertations archéologiques en parcourant l'Auvergne et le Languedoc. J'ai dessiné pour toi la façade de cette église, et, quelque jour, je t'enverrai mon croquis.

(La suite au prochain numéro.)

sinat du commandant Asla et vol. L'exécuteur des hautes œuvres doit se rendre, dit-on, d'Angers à Nantes avec tout son matériel.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Il est rappelé au public que les bandes des imprimés ne doivent pas dépasser le tiers de leur surface, et qu'elles ne doivent pas être adhérentes par le collage des timbres-poste ou autrement aux objets qu'elles recouvrent. (Art. 6 de la loi du 25 juin 1856, et art. 9 de la loi du 24 août 1871.)

Les derniers relais de poste ont été supprimés. Ces suppressions font disparaître, pour toute l'étendue du territoire français, l'indemnité dite de 25 centimes perçue par application des lois du 19 frimaire an VII, 15-25 ventôse an XIII, et de l'ordonnance du 25 décembre 1839, art. 8.

La *Semaine religieuse* publie la notice suivante sur l'abbé Pierre Dessais, mort le samedi 5 avril, à 49 ans :

« Né à Saint-Lambert-des-Lévées, le 4 février 1825, il avait été un des élèves internes de la Psallette de la Cathédrale et de la pension Saint-Julien, et l'on conserve encore le souvenir de l'ampleur et de l'étendue de sa voix de *soprano*, qui fut un des plus heureux soutiens de M. Mangeon, dans ses débuts de maître de chapelle.

» Ordonné prêtre à la fin de l'année 1848, il fut nommé vicaire, d'abord au Puy-Notre-Dame; puis, quelques années après, à Torfou. Dans ces deux paroisses, il appliqua spécialement son zèle à la préparation de quelques enfants aux études ecclésiastiques. Plusieurs prêtres actuellement en exercice dans le diocèse doivent à son dévouement et à sa science le discernement et le succès de leur vocation. A Torfou, en outre, il fut du plus grand secours à un nouveau curé auprès de ses paroissiens pour la construction de l'église paroissiale. Il se préparait ainsi à la mission particulière que la Providence lui destinait aux Cerqueux-sous-Passavant.

» Nommé curé de cette paroisse, le 25 janvier 1861, il s'occupa immédiatement de la restauration de l'église, dont le besoin était urgent. Dignement secondé par l'administration et par des personnes bienfaitrices, il vint en peu de temps à bout de son entreprise.

» L'église des Cerqueux, dans ses proportions modestes, est une des plus belles églises de la contrée; désormais, en y entrant, tous les habitants se souviendront de l'activité et du dévouement de leur bon curé. Ils auront un autre témoignage de son zèle dans l'école des filles qu'il fonda et confia aux sœurs de Torfou. Après quelques malentendus généreusement oubliés de part et d'autres, les familles, voyant la modestie, la piété, la science de leurs enfants bien élevés, sont unanimes à bénir la mémoire de celui à qui elles doivent ces précieux avantages.

» Dans ces derniers temps, le cher curé se plaignait de maladie de cœur et d'anémie; il ne se ménageait en rien et s'épuisait vite. Je n'ai aucun détail sur les progrès de sa maladie, et seulement ces quelques lignes sur sa mort; elles sont d'un prêtre voisin qui l'assistait à la dernière heure; elles me disent tout et me font tout comprendre :

« L'excellent curé des Cerqueux vient de rendre son âme à Dieu tout à l'heure. Il meurt victime de son dévouement, de son zèle et de son courage. »

» Je le regrette avec larmes comme un ami, je déplore sa perte pour sa paroisse, et je prie Dieu qu'il le récompense des services qu'il a rendus et du bien qu'il a fait.

» P. C.,

» Ancien curé de Torfou. »

Une question qui intéresse les droguistes et les épiciers a été jugée lundi par le tribunal correctionnel de Lille.

Il s'agissait de savoir si la vente de l'huile de foie de morue au détail est interdite à ces commerçants.

Le tribunal a décidé que l'huile de foie de morue est une préparation pharmaceutique dont la vente est réservée aux pharmaciens, et il a condamné un droguiste qui en avait livré un demi-litre à un client à 500 fr. d'amende, par application de l'article 33 de la loi du 21 germinal an XI.

C'est une question d'appréciation qui, sans doute, ira en appel.

L'astronome Nick, dans une note qu'il communique à plusieurs de nos confrères de la province, dit que, d'après les conditions météorologiques et astronomiques dans lesquelles se manifeste le rayonnement nocturne, les gelées tardives du printemps lui paraissent peu probables.

On lit dans le *Journal de Loir-et-Cher* :

« La police de notre ville vient d'opérer une capture qui paraît être importante. Il s'agit d'un individu arrivé avant-hier dans la journée à Blois, dont les allures suspectes avaient éveillé l'attention et dont le signalement se rapporte à celui de l'auteur présumé d'un vol de 20,000 fr. commis au chemin de fer.

» Cet homme, amené devant M. le procureur de la République, a déclaré se nommer Demarquis, mais il n'a été possible de tirer de lui aucun renseignement utile sur ses antécédents, sur son domicile, sur sa famille, et il a été maintenu en état d'arrestation.

» Le prétendu Demarquis a été écroué à la maison d'arrêt. »

THÉÂTRE DE SAUMUR.

La représentation du *Toréador* et des *Noces de Jeannette*, avec M^{me} Cifolelli, MM. Morlet et Dagon, ne pouvait manquer d'attirer la foule; aussi, lundi soir, la salle était comble comme aux beaux jours de notre théâtre.

Il n'était guère possible, à vrai dire, d'assister à plus brillante fête musicale. Les deux charmantes pièces qui composaient le programme, deux chefs-d'œuvre du genre, sont rarement jouées d'une façon aussi remarquable qu'elles l'ont été par les trois éminents artistes du théâtre d'Angers.

Jamais encore, à Saumur, les rôles de Coraline et de Jeannette n'avaient eu aussi savante interprète que M^{me} Cifolelli. Pour énumérer les passages où la cantatrice a déployé son magnifique talent, il faudrait les citer tous, sans exception. Mieux vaut répéter seulement ce que tout le monde pense, ce que tout le monde dit : c'est que lorsque M^{me} Cifolelli chante, on est émerveillé de cette souplesse de voix, qu'on entend même encore lorsqu'elle ne semble plus que soupirer, car le silence se fait absolu pour ne pas perdre une note de ce chant sans rival. Est-il besoin d'ajouter qu'elle est également parfaite comédienne? Le chant de ses partenaires, leur dialogue, tout se reflète dans ses yeux, dans ses gestes, dans sa tenue; elle est véritablement et toujours le personnage qu'elle représente. Enfin, comme on pouvait s'y attendre, la soirée de lundi a été un nouveau triomphe pour M^{me} Cifolelli.

Dans le *Toréador*, MM. Morlet et Dagon ont partagé le succès de la première chanteuse; dans les *Noces de Jeannette*, M. Morlet, outre son talent ordinaire de bon chanteur, a montré beaucoup d'animation et de gaieté. Du reste, les applaudissements qui ont retenti toute la soirée leur ont donné la mesure du plaisir qu'ils nous ont fait éprouver. Nous souhaitons au public saumurois de posséder souvent des artistes de la valeur de M^{me} Cifolelli, de MM. Dagon et Morlet.

Dans l'intermède des deux pièces, M. Closon, premier violon solo du théâtre d'Angers, a fait entendre une délicieuse mélodie, l'*Exilé*, qui a obtenu d'unanimes applaudissements. Depuis longtemps nous n'avions entendu, sur le violon, des sons aussi suaves et aussi ravissants.

La troupe de M. Chantilly doit débiter dimanche prochain à Saumur. Contrairement à ce que les journaux d'Angers nous avaient fait dire, il y a huit jours, cette troupe est, dit-on, complètement renouvelée.

Faits divers.

On écrit de Dinan :

Samedi dernier, une femme, portant dans ses bras un petit garçon de deux ou trois ans, et ayant probablement entendu raconter que les acrobates et physiciens ambulants enlevaient et achetaient des enfants, vint proposer le sien à M. Mouton dont les exercices font depuis trois semaines les délices des curieux.

« Voulez-vous acheter mon petit gars ? dit-elle ; je ne vous le vendrai pas cher. »

M. Mouton, qui est un homme de cœur, se demanda d'abord si cette offre était sérieuse; mais le ton et l'insistance de la mère ne lui permirent pas longtemps de douter. Indigné de la proposition de la mauvaise mère, il la renvoya, après lui avoir dit ce qu'il pensait de sa conduite.

Cette femme, assure-t-on, a proposé le même trafic à plusieurs autres marchands forains, qui tous ont refusé. Triste temps, en vérité, que celui où de tels faits se produisent. On dit pourtant que nous sommes en progrès.

* *

Un nouveau système de wagons va être prochainement inauguré sur la ligne de l'Est, à l'occasion de l'Exposition de Vienne.

Ces wagons nouveau modèle sont en construction à Pantin, et leur caisse est beaucoup plus grande que celle des anciens. Chaque voiture contient douze voyageurs; elle est divisée transversalement en cinq compartiments, communiquant par des portes placées au milieu de chaque cloison.

Le compartiment du milieu sert de couloir et d'antichambre où se tient un garçon de service. D'un côté sont deux compartiments contenant huit voyageurs; de l'autre est un compartiment réservé aux dames et meublé en reps gris. Le cinquième contient des water-closets et un cabinet de toilette. Enfin, douze lits seront suspendus au plafond.

Des caisses placées sous les planchers servent d'armoires pour les paquets et les aliments.

Ce genre de wagons qui, sans aucun doute, sera bientôt employé sur toutes les lignes, est plus cher que les premiers et moins cher que les coupés-lits.

MODES.

Le foulard de l'Inde est bien, de tous les tissus, celui qui rend le plus de services; mais, le véritable foulard de l'Inde, car le foulard de Lyon est aussi mauvais pour robes que le foulard de l'Inde est bon.

Les jolis costumes en foulard des Indes vont refaire leur apparition. Rien n'est plus frais et plus coquet que ce tissu dont les draperies et les plis tombent avec une si grande élégance, et interprètent les toilettes tant à la mode.

Tout le monde voudra avoir de ce si beau et si bon tissu de l'Inde, que la *Colonie des Indes*, rue de Rivoli, 114, possède seule.

La *Colonie des Indes*, 114, rue de Rivoli, vient de recevoir sa riche et brillante collection de dessins nouveaux sur teintes nouvelles. Les bouquets pompadour sur fonds assortis, les rayures en fleurs, les unis teintes nouvelles, les fleurs détachées sur fonds clairs résument le genre le plus inédit de la mode actuelle.

Les pois de toutes grosseurs sur fonds clairs et foncés, bleu azuline avec pois violet, bronze avec blanc feutre et poussière, bleu marine avec pois blancs; chaque robe si charmante est bien ce que nous voyons de plus exquis, comme fraîcheur et comme nouveauté.

Les pompadours sur fonds blancs, gris, tourterelle, lilas et vert des îles, sont tout à fait haute nouveauté. La *Colonie des Indes*, 114, rue de Rivoli, expédie franco sa belle collection d'échantillons. Comme nuances nouvelles, citons le vert du Nil, paon clair et paon foncé pour costumes à deux tons, gris feutre et acier bruni, bronze et vert mat, bleu faïence et bleu ciel à teinte verte, bleu marine et bleu azuline. Quant à la gamme des gris, elle est immense; il y en a plus de cent différents. Nous citerons aussi les rayures, depuis le pékin jusqu'aux rayures de plus en plus larges.

Puis les riches dessins cachemire pour toilettes de château. Enfin, toute la belle et riche collection de robes en foulard se trouve à la *Colonie des Indes*, qui a, parmi ses riches foulards, la spécialité exclusive de l'armure favorite et du crêpe indien, tissus plus riches que le crêpe de Chine et beaucoup moins cher; choix immense de ces riches robes depuis 28 fr. la robe jusqu'à 200 fr. — Envoi échantillons et marchandises franco.

Dernières Nouvelles.

Le *Journal officiel* a publié hier soir un décret qui convoque, pour le dimanche 11

mai, les électeurs des départements de Loir-et-Cher, de la Charente-Inférieure, du Rhône et de la Haute-Vienne.

M. Dorian, ex-ministre des travaux publics pendant le siège de Paris, vient de mourir.

Le *Sicéle* publie la circulaire de M. Barodet aux électeurs du département de la Seine.

M. Barodet déclare accepter dans toute son étendue le mandat que les divers comités de la démocratie parisienne lui ont offert. Il déclare qu'en s'adressant à un serviteur modeste, mais déjà ancien, de la République, et en le préférant à des individualités plus éclatantes, dont nul ne voudrait reconnaître le mérite et les services, les électeurs ont voulu donner un solennel témoignage de la solidarité qui unit entre elles les grandes villes de France pour la défense de leurs droits.

M. Barodet réclame : 1° la discussion immédiate de l'Assemblée de Versailles; 2° l'intégrité absolue du suffrage universel; 3° la convocation à bref délai d'une Assemblée unique qui seule peut voter l'amnistie et la levée de l'état de siège.

M. Barodet déclare qu'il faut enfin sortir de l'équivoque qui énerve le pays, encourage les factieux et déconcerte jusqu'aux amis du pouvoir.

Il termine en disant qu'il appartient aux électeurs de la Seine de donner le mot d'ordre par un scrutin qui signifie à la fois : Dissolution et République !

Hier, à midi, ont eu lieu les obsèques de M. Saint-Marc Girardin, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés.

La circulaire de M. de Rémusat aux électeurs de la Seine a produit une très-bonne impression. De nombreux comités se forment pour appuyer activement la candidature du ministre des affaires étrangères.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Bayonne, 15 avril, 8 h. 30 matin.

Samedi 12, le général Lizarraga a attaqué la colonne républicaine de Loma à Albacisqueta, l'obligeant à se retirer à Tolosa avec pertes sensibles. Loma est grièvement blessé.

Jeudi 10, Argoiz a repoussé à Arichulegin les forces républicaines sorties d'Irun.

Le général Elio n'est plus ni en Navarre, ni en Guipuzcoa, comme le prétendent les dépêches Havas.

Bientôt nous aurons de ses nouvelles. Puycerda n'a pas été sérieusement attaquée. Un des lieutenants de Saballs a tenté un coup de main. Ses pertes, morts ou blessés, ne sont que de dix hommes.

Pour les articles non signés : P. GONDRET.

Publications de mariage.

Henri-Auguste Guyard, percepteur des contributions directes, et Anna Thonnelliez, sans profession, tous deux de Saumur.

Armand Chevalier, propriétaire, de Saumur, et Anne-Louise-Marie-Sophie Augry, sans profession, des Trois-Moutiers (Vienne).

Charles-Louis Le Querrec, receveur des contributions indirectes, et Lucie-Hélène Juibault, sans profession, de Saumur.

Marie-Félix-Léon Lelong, capitaine au 17^e de ligne, de Saumur, et Amynthe-Eugénie Lionet, sans profession, de Doué.

Charles-René Roulier, jardinier, et Henriette Péan, sans profession, tous deux de Saumur.

Pierre Mabuleau, cocher, de Saumur, et Noémi-Alphonsine Arnoux, sans profession, de Bagneux.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Santé à tous par la douce Revalésière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures.

y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 69,718.

Ticheville (Orne), 20 mars.

Ayant pris de la Revalésière pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement

aux hydriopiques; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGÉVIN, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes,

1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de

12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 AVRIL 1875.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Bai-se.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Bai-se.	
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	56	»	»	20	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	800	»	10	C. gén. Transatlantique, j. juill.	295	»	8 75
4 1/2 % jouiss. mars.	80	»	»	75	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	657	50	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	473	00	1 35
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	»	Crédit Mobilier.	435	»	3 75	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	445	»	15
5 % Emprunt 1871.	91	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche.	997	50	1 25	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872.	91	30	»	15	Charentes, 400 fr. p. j. aout.	352	50	1 25	OBLIGATIONS.			
— libéré.	89	90	»	»	Est, jouissance nov.	525	»	»	Orléans.	276	25	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	220	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	892	50	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée.	274	75	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	391	»	»	1	Midi, jouissance juillet.	595	»	10	Est.	271	75	»
— 1865, 4 %.	438	»	»	2	Nord, jouissance juillet.	1015	»	»	Nord.	282	75	»
— 1869, 3 % t. payé.	278	50	»	5 50	Orléans, jouissance octobre.	810	»	»	Ouest.	270	50	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	250	25	»	1 75	Orléans, jouissance juillet, 65.	512	50	»	Midi.	273	»	»
Banque de France, j. juillet.	4380	»	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	945	»	»	Deux-Charentes.	250	»	»
Comptoir d'escompte, j. aout.	573	75	1 25	»	Compagnie parisienne du Gaz.	688	75	»	Vendée.	235	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	482	50	»	»	Société Immobilière, j. janv.	19	1 50	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	337	50	»	»								

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 11 novembre).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir, —	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — soir, omnibus.	
4 — 44 — — —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

HABILLEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS

SAUMUR, rue d'Orléans, n° 28.

SUCCURSALE

DE LA GRANDE MAISON DE PARIS

Rue Croix-des-Petits-Champs, nos 5, 7 et 9,

QUI A OBTENU CINQ RÉCOMPENSES

Aux Expositions universelles.

SEULE MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition

DE LYON

1872

SUCCURSALE DE LA GRANDE MAISON DE PARIS. SAISON D'ÉTÉ 1873

MISE EN VENTE

d'assortiments considérables en

HABILLEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS

PRIX FIXE. — SAUMUR, rue d'Orléans, 28. — PRIX FIXE.

Étude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable

LA BELLE PROPRIÉTÉ

DES

LOGES

D'une contenance de 181 hectares

Située communes de la Breille et de Brain-sur-Allonnes, près Saumur (Maine-et-Loire).

Cette propriété, à 20 kilomètres de Saumur, à 10 kilomètres de Bourgueil, près des stations de Varennes et du Port-Boulet, desservie par des routes venant de Saumur, de Bourgueil, de Brain, de la Breille et de Vernouil-le-Fourrier, comprend :

Château en bon état, servitudes, jardins, prairie et vignes formant clos; étang, prés, bois, landes, ferme du château ou du couvent, ferme de la Gagnerie, ferme de Villeneuve;

Belle superficie de bois de futaie, très-belle chasse, pêche.

Entrée en jouissance de suite; toutes facilités de paiement.

S'adresser, pour visiter les LOGES, au sieur Urbain HUBE, garde de la propriété, et, pour traiter, à M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

Par suite de décès,

Par licitation,

Entre co-héritiers, avec admission d'étrangers,

En l'étude de M^e MÉHOUS.

Le dimanche 20 avril 1875, à midi.

1^o UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 9.

Occupée par M. Balzeau, bottier;

2^o UNE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 19;

Le tout dépendant de la succession de M^{me} PERREAU BOUGE.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS. (147)

A CÉDER

Présentement,

UN PETIT MAGASIN

D'ÉPICERIE, GRAINETERIE, Mercerie,

A la Croix-Verte.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

d'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grandes différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le jeudi 17 avril 1875, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, chez M. Mathélie, garde du génie militaire, à Saumur, rue de Fenet, en face la prison, montée du Petit-Genève, à la vente publique aux enchères de quantité d'objets mobiliers.

Il sera vendu :

Lits garnis, tables de salle à manger et autres, fauteuils, chaises, armoires, commodes, buffet, pendule, glaces, garde-robe, poêle, fourneau à lessive, échelle double, barriques et bouteilles vides, dames-jeannes, une belle volière et les oiseaux, batterie de cuisine, bois de chauffage et quantité d'autres objets. Ou paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

NOUVEAUTÉS.

MAISON GABORIT

Rue Saint-Jean, 6.

On demande un apprenti.

LE CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.

ANCIENNE MAISON OGER

Fabrique de Parapluies.

PICARD-OGER

Successeur,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de réinstaller, rue du Portail-Louis, 54, à Saumur, un magasin de PARAPLUIES, OMBRELLES, CANNES, etc., à des prix excessivement réduits.

Son magasin possède, pour la nouvelle saison, un très-bel assortiment de haute nouveauté et d'une fabrication irréprochable.

M. PICARD OGER se charge de toutes les réparations concernant cette partie. (159)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

GRAND SUCCÈS

LA VELOUTINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,

par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY

Parfumeur, rue de la Paix, 9.

Saumur, imp. de P. GODET.